Arcueil, le 2 octobre 2020
N° 0740/FCD/ACTIVITÉS/Culture

RÈGLEMENT DU CONCOURS LITTÉRAIRE 2021

Article 1 - LES AUTEURS

Le concours est ouvert aux membres licenciés des clubs affiliés à la Fédération des clubs de la défense (FCD), à jour de leur cotisation. Il permet d'encourager l'écriture, la création d'œuvres littéraires, les montages vidéo ou clips cinématographiques au sein des clubs et plus généralement du ministère des armées et de la Gendarmerie nationale afin d'en faire connaître les auteurs.

Article 2 - L'INSCRIPTION

Les auteurs peuvent s'inscrire jusqu'au **31 décembre 2020 auprès de leur club** (tenir compte des fermetures de fin d'année).

Les œuvres seront proposées selon le format général suivant :
- dactylographiées, sous logiciel WORD (.doc),
- au format A4,
- avec une police de caractère Arial de corps 11 (y compris les titres),
- sans recherche artistique particulière de présentation (sauf pour des calligrammes présentés en catégorie A),
- en format PDF.

Chaque œuvre doit comporter les éléments suivants :
- la mention de la catégorie (A, B, C, D, E, F, G, H) est portée en haut et à gauche de la première page,
- les prénom et nom de l'auteur, son club et sa ligue, sa date de naissance (pour les moins de 18 ans) sont mentionnés à la fin de l'œuvre,
- les œuvres vidéo doivent être adressées sous la forme d'un DVD, sur lequel le nom de l'auteur est mentionné. Ce DVD n'est pas retourné à l'auteur.

Procédure d'inscription :

a) L'auteur :
- informé de l'ouverture des inscriptions au concours littéraire, prend contact avec son club, qui lui fournit une fiche d'inscription,
- renseigne, signe et communique la fiche d'inscription à son club d'appartenance,
- joint également au club, le texte sous Word (.doc), police « arial », corps 11, **et impérativement la version PDF du texte**.

b) Le club :
- procède à l'inscription de l'auteur,
- **télécharge simultanément** sur SYGEMA les 3 documents suivants :
  - les textes en format PDF,
  - les textes en format Word,
  - la fiche d'inscription signée par l'auteur.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :
Gisèle Deschamps Conseiller Lecture-écriture : 06 03 32 44 12 ou gisele.deschamps3@wanadoo.fr
Anna-Oriane Monge : 01 79 86 34 91 ou a.monge@lafederationdefense.fr

Article 3 - LES ŒUVRES

Les œuvres admises à concourir sont classées en huit catégories :

A : **Poésies** de 1 à 3 pages* format A4,
B : **Contes, légendes et récits merveilleux,** de 1 à 10 pages* format A4,
C : **Récits et nouvelles** de 1 à 10 pages* format A4,
D : **Réflexions** : sur la vie ou la société (libre pensée, opinion, philosophie) de 1 à 3 pages* format A4,
E : Lettre à un membre de la famille, un ami, un enfant, à l'administration, etc., de 1 à 2 pages* format A4,
F : Monologue, dialogue, scénette de théâtre (1 ou 2 actes) de 10 à 15 pages* format A4,
G : La petite ou la grande histoire de la FCD. Il s'agit d'écrire des souvenirs proches ou lointains (présence à des manifestations culturelles ou sportives, rencontres sur le terrain avec des personnalités ou des anonymes, ...) afin de pérenniser les moments vécus au sein de notre Fédération.
Dans cette catégorie, les candidats, adultes ou adolescents, n'hésiteront pas à recourir aux formes les plus diverses : poèmes, interviews, voire « bandes dessinées ». Ils pourront aussi réaliser des vidéos ou des clips pour retracer et perpétuer le souvenir et la mémoire de notre fédération.
Ces documents peuvent être adressés sous deux formes : l'écriture ou l'image (clips vidéo). La longueur des documents écrits est limitée (3 à 7 pages* format A4). Celle des supports vidéo est limitée à 3 minutes. Les œuvres primées feront l'objet d'une communication sur le site internet ou dans le journal *À Armes égales*.

Dans les catégories A, B, C, D, E, F et G, les auteurs présentent 3 œuvres au maximum, originales et non publiées, **qui peuvent apparaître dans la même catégorie.**
Aucun thème n'est imposé, mais l'originalité du sujet est déterminante. Les œuvres à caractère érotique ne sont pas acceptées. Chaque œuvre doit comporter un titre **(Veiller à la qualité du titre comme à celle de l'œuvre).**

H : Écologie, environnement et développement durable, de 3 à 7 pages* format A4.
Pour cette huitième catégorie, une seule œuvre, originale et non publiée, peut être présentée.
Il est conseillé aux candidats de lire attentivement l'annexe.

Dans toutes les catégories, une page contient au maximum 770 mots ou 5100 caractères, espaces compris.

Article 4 - LE JURY

4.1 – Composition

Le jury est composé de 7 personnes maximum, dont :
- un président,
- cinq membres : un membre représentant l'Imprimerie Nationale et quatre membres dont les compétences sont reconnues dans les domaines du livre, de la poésie, de la lecture, de l'écriture, de l'édition, du théâtre, du cinéma, de l'histoire, de la presse ou de l'enseignement,
- le lauréat du grand prix du concours littéraire précédent.

Chaque membre du jury dispose d'une voix délibérative.
La composition du jury est arrêtée par le président de la commission culturelle de la FCD.

4.2 - Le président

Le président du jury est désigné par le président de la commission culturelle de la FCD. Il est choisi pour ses qualités littéraires ou culturelles, sa motivation et ses compétences. Il conduit les échanges et les délibérations. En cas d'égalité dans les votes, sa voix est prépondérante.

Article 5 - LE PALMARÈS

Le jury peut attribuer :

- un grand prix du concours et un prix spécial du jury sans distinction de catégories ;
- dans chacune des sept catégories, un premier, deuxième et troisième prix et une ou plusieurs mentions ;
- dans chacune des catégories, un prix *"jeune auteur"* (moins de 18 ans au 31/12/2020) ;
- pour la catégorie G, le palmarès devra distinguer les prix suivant le langage employé dans la catégorie : écrit ou image. Par exemple, il devra distinguer dans son palmarès :
  - les enquêtes, reportages, interviews sous la forme écrite,
  - les vidéos ou clips cinématographiques sous la forme image.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer un prix si le niveau des œuvres est jugé insuffisant ou en l'absence de "jeunes auteurs". Il peut être amené à reclasser l'œuvre présentée dans une autre catégorie qui lui semble mieux adaptée à l'esprit de l'œuvre.

Indépendamment de ces prix, des récompenses (autres que financières) peuvent être attribuées avec le concours d'un partenaire éventuel.

Chaque participant reçoit le palmarès et le *« Florilège »* des œuvres primées.

Article 6 - L'ENGAGEMENT DES AUTEURS

Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel de tiers, en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.

Le fait pour un auteur de s'être engagé dans ce concours, vaut acceptation sans réserve du présent règlement et autorisation sans contrepartie aux organisateurs d'éditer les œuvres présentées.

Un même auteur ne peut obtenir à deux concours consécutifs, une citation au palmarès de niveau égal ou inférieur dans une même catégorie.

Article 7 – LA REMISE DES PRIX

La lecture du palmarès et la remise des prix se déroulent à l'issue de la rencontre nationale de théâtre (RENATHÉA). Les lieux et dates exacts sont communiqués aux lauréats figurant au palmarès, après la réunion du jury, par la FCD.

Pascal RAVEAU

Directeur général

de la Fédération des clubs de la défense

NOTA :

Dans toutes les catégories choisies :
- aucun thème spécifique concernant la catégorie choisie n'est imposé,
- l'originalité du sujet est déterminante,
- chaque œuvre doit comporter un titre,
- respecter les règles typographiques (ponctuation, espaces, interlignes, majuscules…),
- lire attentivement l'annexe jointe au règlement.

Avant envoi, vérifier et cocher les cases ci-dessous :

☐ la fiche d'inscription (titre, catégorie et signature),
☐ en haut du texte la mention de la catégorie (A, B…),
☐ à la fin du texte la mention de l'auteur (Nom, prénom, nom du club, ligue d'appartenance et âge pour les – de 18 ans),
☐ l'orthographe.

Toutes les cases sont cochées ? Vous pouvez envoyer votre dossier à votre club.

ANNEXE

GUIDE POUR LES AUTEURS

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

Nicolas Boileau – (L'art poétique)

D'une manière générale, on n'envoie pas un texte contenant des erreurs d'orthographe, par respect pour le lecteur. Si l'on hésite, on se fait aider (les plus grands écrivains le font !). Relisez bien ce guide avant de choisir la catégorie dans laquelle vous souhaitez inscrire votre œuvre.

CATÉGORIE A : Poésies

Cette catégorie peut comporter des poèmes rimés ou de forme libre.

La poésie rimée : la rime est la répétition de sonorités identiques en vers. **Pour que deux vers riment, la dernière voyelle accentuée et tout ce qui suit doit se prononcer de la même manière.**
Dans la poésie classique, il y avait une alternance de rimes masculines et rimes féminines (Malherbe).

La diction classique prononçait le e muet, sans le décompter dans le vers. Dans la poésie moderne, l'alternance rimes masculines/rimes féminines devient une alternance rimes vocaliques (terminées par une voyelle rimes consonantiques (terminées par une consonne.

Les poésies rimées ne seront pas soumises aux règles de la prosodie classique.

Exemple :
Rimes suivies (AABB)
Sans, la langue en un mot le plus divin
Est toujours quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
Boileau
Rimes croisées (ABAB)
Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise : « ils ont aimé **!**
Lamartine

Rimes embrassées (ABBA)
Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir les mots sans quelque méprise :
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'indécis au Précis se joint
Verlaine
Etc.

La poésie de forme libre naît, approximativement, à la fin du XIXe siècle avec Baudelaire (cf. ses *Petits poèmes en prose*) et Rimbaud et bouscule petit à petit toutes les règles de la prosodie classique.

Selon les poètes, il s'agit de la suppression de la rime, du mètre régulier, du découpage en strophes. Certains poètes écrivent en prose comme Georges Godeau, Francis Ponge ou Jacques Réda, d'autres disposent des mots dans l'espace de la page, comme André du Bouchet, d'autres inventent des mots, comme

Henri Michaux, condensent la phrase, comme René Char, suppriment toute ponctuation, comme Antoine Emaz… Et tous les sujets sont matière à écriture poétique.
Toutes les directions sont permises pour ouvrir tous les champs possibles de la création.

Un poème en vers libres est un poème qui ne présente aucune structure périodique régulière : ni vers mesurés, ni rimes, ni strophes. Cependant, il conserve certaines caractéristiques du vers : au minimum, la présence d'alinéas d'une longueur inférieure à la phrase, grâce à quoi le vers libre reste identifiable comme vers. D'autres caractéristiques rappelant la poésie régulière peuvent apparaître : une mise en page laissant respirer les blancs, la présence de majuscules en début de ligne, des échos sonores (certains vers-libristes maintiennent même pour l'essentiel le principe de la rime ou de l'assonance en fin de vers), des effets d'enjambement, des longueurs métriques variables mais repérables, des séquences de vers de dimensions variables séparées par un saut de ligne (simili strophes), etc.

CATÉGORIE B : Contes, légendes, récits merveilleux…

Cette catégorie peut également comprendre les sous-genres : le fantastique, l'horreur, le réalisme, la science-fiction, le policier…

CATÉGORIE C : Récits et nouvelles

La nouvelle est un récit généralement bref. Elle comprend peu de personnages et une action ramassée. Elle présente une construction dramatique ferme (pas nécessairement visible) établie selon le schéma narratif suivant :

1. Situation initiale,
2. Perturbation,
3. Actions (1-2-3… avec, chaque fois, retours à l'équilibre et perturbations nouvelles),
4. Situation finale.

La chute doit être rapide, inattendue, frappante. Le titre doit être précis et mystérieux à la fois. Tous deux demandent beaucoup de soin.

La nouvelle peut être également historique et autobiographique. Elle doit s'appuyer nécessairement sur des éléments réels, originaux, aisément identifiables par le jury, donc authentifiés par l'auteur dans une notice bibliographique indiquant avec précision les sources (ouvrages, archives, inscriptions, objets, monuments divers) utilisées par l'auteur.

CATÉGORIE D : Réflexions

L'auteur exploite le goût de la réflexion, l'échange ou l'affrontement d'idées, la nécessité de la pensée… Il s'appuie sur des faits de la vie privée et publique individuelle comme sur des faits relevant des diverses sociétés humaines. Il doit être concis, riche, éviter le verbiage, l'approximation de même que la critique gratuite, l'injure.

CATÉGORIE E : Lettre à …

Un membre de la famille, un ami, un enfant, au Père Noël, à l'occasion de la fête des mères ou des pères, au percepteur, voire à quelqu'un qui n'est plus...

CATÉGORIE F : Monologue, dialogue, scénette de théâtre

Cette catégorie est destinée aux auteurs souhaitant explorer une nouvelle forme d'écriture : monologue, dialogue, petites scénettes de théâtre (limitées à 1 ou 2 actes).

Il s'agit :
- d'imaginer une scène,
- de caractériser des personnages,
- de décrire un dispositif scénique, un décor, des costumes.

Le vocabulaire doit être spécifique à la situation, les répliques vives et rapides et les relations avec les différents personnages doivent être claires et structurées.

Il peut s'agir également d'un monologue ou d'un dialogue permettant de faire connaître les pensées du personnage aux spectateurs.

Toutes les didascalies (du grec didaskalia : enseignement – indications scéniques) peuvent être utilisées par l'auteur pour donner le ton d'une réplique ou indiquer les gestes à accomplir.
Enfin, le script, les actes, le monologue, ou les dialogues doivent comporter un « dénouement », un coup de théâtre ou un « aparté » permettant de mieux comprendre le propos suivant le thème choisi.

CATÉGORIE G : Mémoire et patrimoine de la FCD

Cette catégorie, inscrite au concours littéraire et de forme d'écriture particulière, est proposée aux candidats sous sous la forme écrite ou d'image (vidéos).

Les thèmes évoqués devront obligatoirement faire référence à l'histoire de notre Fédération, qu'il s'agisse de rubriques sportives ou culturelles.

Le candidat pourra :

- Explorer le présent par exemple : en relatant lors de manifestations sportives ou culturelles des interviews sur le vif de personnalités de la Fédération : sportifs, écrivains, peintres, etc. Le poème, l'article ou la vidéo peuvent décrire l'ambiance d'une réunion ou l'organisation d'une manifestation, en amont ou en aval. La réalisation d'une « bande dessinée » est autorisée.
- Les interviews écrites peuvent comporter des documents photographiques ou des dessins.
- Raconter et filmer des anecdotes savoureuses ou tristes d'un moment passé dans notre Fédération en proposant au jury des vidéos sur l'histoire de notre Fédération (limitées à 3 minutes).
- Les interviews écrites peuvent comporter des documents photographiques ou des dessins.

Interview écrite ou filmée :
Pour informer facilement, rapidement et pertinemment, les journalistes emploient dans la presse écrite et télévisée des titres, des chapeaux, des légendes, des photos… Suivant le contenu de l'information, ce dernier peut être une chronique, un reportage, un éditorial, une interview…

L'Interview a pour objectif de nous faire connaître l'expérience, le point de vue d'un personnage connu ou inconnu dans un domaine particulier. Le rôle de l'intervieweur est secondaire, ce sont les déclarations du personnage qui sont mises en avant.

Avant de réaliser une interview écrite ou filmée il faut se documenter sur le personnage, le sujet à aborder et préparer le questionnaire. Une ITW n'est pas une simple conversation improvisée.

Pour vous aider à la réaliser, n'hésitez pas à consulter :

https://fr.wikihow.com/mener-une-interview

CATÉGORIE H : Ecologie, environnement et développement durable

« Ce sont les petits gestes d'aujourd'hui et le bon sens qui feront les grands changements de demain
Ce concept nous concerne tous et nous en sommes tous les acteurs. Il doit concilier les dimensions : économiques, sociales et environnementales.
Quelques exemples : Économisez l'énergie ? Réduisez les déchets, transformez- les, triez vos déchets ils peuvent être recyclés, Réduisez votre consommation de papier **:**
-
Tous nos gestes ont un impact sur l'ensemble de la planète. Pour vous aider dans vos recherches ! Connectez-vous :
http://ww.developpement durable.gouv.fr /pourquoi la terre chauffe/
http://www.notre-planete.info/ecologie/eco-citoyen/
http:// http://www.fondation-nature-homme.org/
http://lewebpedagogique.com : 49 gestes simples pour le développement durable

La Fédération des clubs de la défense a inscrit, dès 2015, dans ses statuts *une charte de développement durable.* Ces consignes figurent, déjà dans tous les règlements et notes d'organisation de nos manifestations sportives et culturelles. Elles sont rédigées ainsi :

« Dans le cadre du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- nettoyer et rendre propres les sites empruntés en organisant la collecte des déchets ;
- limiter au strict nécessaire l'édition et la diffusion papier des documents numériques ;
- concevoir des emballages réutilisables. »

NOTA : Pour l'ensemble des catégories, la qualité d'émotion, l'imagination, le pouvoir d'évocation, la maîtrise de la langue, le travail de chaque phrase ou de chaque image et le choix de chaque mot restent primordiaux.

***

Pour 2021 en raison de la crise sanitaire, la Fédération peut être amenée, à modifier, les lieux et les dates de remise des prix. Les candidats, ligues et clubs seront informés des dispositions prises.